



ÉDITORIAL

Le développement de l'informatique au Québec

Cet éditorial comprend deux thèmes principaux:

- 1) Le choix des ordinateurs.*
- 2) La formation des enseignants en informatique.*

Nous savons que le choix de l'ordinateur, susceptible de remettre le Québec à l'avant-garde du progrès dans ce domaine, a suscité de nombreuses réactions depuis quelques mois. Nous savons également que le gouvernement a énoncé des critères élevés que les fabricants soumissionnaires d'ordinateurs devaient respecter. Aucun des appareils soumis ne respectait intégralement les critères établis. Le gouvernement a donc politiquement choisi un ordinateur désigné par AXEL-20.

La question que je me pose est la suivante: «A-t-on fixé intentionnellement des critères inaccessibles dans le but de faire un choix politique?». La détermination de ces critères a, de plus, jeté une douche d'eau froide sur les expériences naissantes dans certaines régionales. Le piétinement du ministère de l'Éducation du Québec a provoqué un retard d'un an ou deux là où l'expérimentation devait commencer, car on ne savait plus sur quel pied danser. Durant ce laps de temps, la technologie et les populations voisines progressent à pas de géant si bien que d'ores et déjà des appareils plus perfectionnés qu'AXEL-20 (32 bits, voir Québec-science, avril 1984) sont sur le marché. Pourquoi, voulons-nous gravir une échelle en commençant par le barreau central? N'aurait-il pas été préférable d'aider les professeurs dynamiques dont les expériences en marche auraient pu se développer graduellement? N'aurait-il pas été moins coûteux de subventionner des ordinateurs de moindre envergure tout en perfectionnant les enseignants à l'aide de différents types d'appareils? Sans vouloir provoquer une polémique sur ce sujet, je tiens quand même à souligner que nous accusons ici un retard de plus en plus inquiétant en accumulant bétise sur bétise.

Si ce n'était qu'une question d'achat d'appareils, passe encore. Mais, il y a plus. La formation des maîtres dans l'informatique est devenue présentement un problème majeur. Dans le but de rattraper un peu de temps, le ministère de l'Éducation du Québec, dans un geste précipité, a mis sur pied un programme de formation lourde, c'est-à-dire 195 heures de cours (ce qui est équivalent à 4 crédits). Dans ce programme, on effleure plusieurs sujets: trois langages, l'aspect technique, les applications pédagogiques et l'enseignement de l'informatique. Peut-on vraiment aborder sérieusement tous ces sujets en si peu de temps, surtout si quelques participants sont des non-initiés? Est-ce que le professeur d'informatique, en septembre prochain, se sentira prêt et confiant face à ce défi? Ne serait-il pas préférable de libérer des gens durant une année afin qu'ils obtiennent un certificat en informatique basé sur une formation prolongée et un peu plus approfondie?*

Les universités pourraient accomplir ce travail de formation avec la collaboration du gouvernement; les enseignants disponibles remplaceraient alors avec plaisir les personnes ainsi dégagées pour cette formation en informatique.

Finale­ment, à cause de ces maladresses, aurons-nous, comme ce fut le cas pour les mathématiques, à refaire les programmes et à en changer l'orientation dans cinq ans? Ce qui impliquerait un nouveau retard dans le domaine de la pédagogie et de l'informatique. Je crois personnellement qu'une formation tronquée et un appareil inadéquat relègueront à un très bas niveau une nouvelle discipline qui était, au départ, remplie des plus belles promesses. En terminant, je souhaite fermement que le ministère de l'Éducation du Québec encourage financièrement les expériences heureuses tout en mettant de l'avant des politiques qui amélioreront la situation. L'Association mathématique du Québec (AMQ), de son côté, continuera à diffuser, lors de ses congrès, les expériences intéressantes dans ce domaine.

Raymond Lalonde

* Voir ci-dessous, la présentation générale du Programme de formation lourde en micro-informatique appliquée à l'éducation.

PROGRAMME DE FORMATION LOURDE EN MICRO-INFORMATIQUE APPLIQUÉE À L'ÉDUCATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le programme de formation lourde en micro-informatique appliquée à l'éducation a pour but de rendre environ 250 agents d'éducation aptes à agir comme personnes-ressources ou agents multiplicateurs dans leur milieu scolaire. Concrètement, il s'agit de faire en sorte que les participantes et participants à ce programme de formation acquièrent une maîtrise suffisante du « dossier » micro-informatique pour être capable:

1. de diffuser dans leur milieu scolaire une information appropriée sur la micro-informatique appliquée à l'éducation;
2. d'assurer une première initiation des agents d'éducation à la micro-informatique en dispensant le programme d'introduction à la micro-informatique (3 jours) et, éventuellement, le programme de formation légère (10 jours).

Ce programme de formation est d'une durée de 30 jours et comprend six volets de formation. Ces volets sont:

- Volet 1: Présentation du programme de formation lourde et introduction à la micro-informatique en éducation (3 jours);
- Volet 2: Architecture et fonctionnement d'un micro-ordinateur (3 jours);
- Volet 3: L'apprentissage assisté par ordinateur: utilisation, production et évaluation des didacticiels (8 jours);
- Volet 4: Le support et la gestion informatique des apprentissages (5 jours);
- Volet 5: Les langages de programmation comme objet d'apprentissage (10 jours);
- Volet 6: Réflexion sur l'impact de la micro-informatique sur les pratiques pédagogiques et informations sur le rôle d'agent multiplicateur (1 jour).